

## Présentation

La demande de gestes interventionnels ostéo-articulaires est en croissance continue, en particulier dans le domaine oncologique à visée palliative, mais aussi curative dans les pathologies osseuses bénignes.

L'évolution permanente des techniques de radiologie interventionnelle ainsi que la gestion des risques génèrent une forte demande de formation théorique et pratique depuis les étudiants du DES en fin de formation jusqu'aux radiologues pratiquant quotidiennement ce type de gestes.

## Objectifs

- Formation aux indications, aux techniques et à la gestion des risques des gestes de radiologie interventionnelle de l'appareil locomoteur, depuis l'infiltration articulaire jusqu'aux ablations tumorales.

## Organisation pédagogique

DIU organisé conjointement avec les universités de Toulouse, Lille, Paris 6 et Dijon

Enseignement de décembre à juin

Volume horaire :

- 70 heures de cours magistraux
- 9 heures de travaux dirigés
- 18 ou 31 heures de travaux pratiques (non défini))
- Stage de 25 heures

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

## Contrôle de connaissances

Deux sessions d'examen (juin et octobre rattrapage) :

- 1 épreuve écrite 2h notée sur 20 coef 0.8
- Stage d'une durée de 25h validation noté sur 20 coef 0.2
- Note éliminatoire 05/20

Rattrapage Octobre Sous forme d'un oral de 30 mn

Les candidats ayant satisfait aux conditions d'assiduité, validé le stage obtenu au moins 10/20 à l'ensemble des épreuves sont déclarés admis

## Contenus

- Neuroradiologie diagnostic et thérapeutique : encéphale, rachis et moelle et enveloppes :
  - Rachis 1
  - Rachis 2
  - Membre supérieur
  - Membre inférieur
  - Tumeurs périphériques

## Publics et prérequis

- Titulaires d'un Diplôme français de Radiologie
- Etudiants du DES ayant validé au moins 6 semestres d'ancienneté dans la spécialité de radiologie
- Titulaires d'un Diplôme d'un pays étranger, inscrits en 2ème année de DFMS ou DFMSA en radiologie
- Titulaires d'un Diplôme de Radiologie étranger ayant obtenu l'autorisation d'exercer en France, et jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur d'enseignement

Pour toute inscription en formation (initiale ou continue), vous devez au préalable obtenir une

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

autorisation d'inscription écrite de la part du professeur responsable de l'enseignement. (Nous contacter)

Périodes d'inscription : jusqu'au 13 novembre 2015 (aucune inscription ne sera effectuée au-delà de cette période).

#### Les intervenants

- Pr Jean-Luc DRAPE
- Pr Anne COTTEN
- Pr Xavier DEMONDION
- Pr Nicolas SANS
- Pr Jacques CHIRAS
- Pr Frédéric RICOLFI

#### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.